

Termes de Références

« Renforcement des capacités des acteurs des Régions du Maroc sur le genre, les normes environnementales et sociales et accompagnement dans leurs trajectoires d'adaptation aux changements climatiques »

Dans le cadre du programme



Pour le compte de

L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Référence interne : CLN-2026-0200

Pouvoir adjudicateur :

Agence Française de Développement, 5, rue Roland Barthes, 75598 Paris Cedex 12- RCS PARIS B 775 665 599- téléphone: 00 33 (0)1. 53. 44. 31. 31

Table des matières

Article I.	CONTEXTE GENERAL.....	3
Section 1.01	Présentation de l'Agence Française de Développement	3
Section 1.02	Présentation du Programme AdaptAction.....	3
Section 1.03	Présentation du Campus Groupe AFD	4
Article II.	OBJET DU MARCHE.....	4
Section 2.01	Contexte de la prestation	4
Section 2.02	Entité(s) bénéficiaire(s) ou concernée(s) par l'appui	6
Section 2.03	Objectifs du marché et résultats attendus.....	7
Article III.	DEFINITION ET NATURE DES PRESTATIONS	7
Section 3.01	Phase 1 : Cadrage de la mission, analyse des besoins et ingénierie pédagogique.	8
Section 3.02	Phase 2 : Organisation des séminaires thématiques	10
Section 3.03	Phase 3 : Déploiement d'un programme de formation et d'accompagnement ...	10
Section 3.04	Phase 4 : Capitalisation et communication	11
Article IV.	LIVRABLES ET CONDITIONS DE LIVRAISON & D'EXECUTION.....	13
Section 4.01	Description des livrables attendus	13
Section 4.02	Calendrier de remise des livrables	15
Section 4.03	Validation des livrables	15
Article V.	PROFILS DES EXPERT.E.S REQUIS	16
Section 5.01	Expertises principales.....	16
Section 5.02	Expertises additionnelles.....	17
Section 5.03	Considérations additionnelles	17
Article VI.	LOGISTIQUE ET CALENDRIER D'EXECUTION DU MARCHE.....	18
Section 6.01	Lieu de l'étude	18
Section 6.02	Calendrier prévisionnel des prestations	18
Section 6.03	Suivi des prestations / relations avec le prestataire.....	18
Section 6.04	Etendue des services	19
Article VII.	LANGUE DE TRAVAIL ET CONTRACTUELLE	19
Article VIII.	CONSIDERATIONS COMPLEMENTAIRES.....	19
Article IX.	CRITERES DE SELECTION	20
Article X.	BUDGET ET MODALITES DE PAIEMENT	20
Article XI.	VISIBILITE & COMMUNICATION.....	20
Article XII.	ANNEXES	20

Article I. CONTEXTE GENERAL

Section 1.01 Présentation de l'Agence Française de Développement

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 200 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans plus de 150 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, l'AFD finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités.

Sa filiale Proparco (www.proparco.fr) soutient les investissements privés. Dédiée à la mobilisation de l'expertise publique française, Expertise France (www.expertisefrance.fr) a rejoint le groupe AFD en 2022.

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement.

Elle assure la gestion du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), qui cofinance des projets conciliant environnement et développement.

L'ensemble des informations relatives à l'AFD sont accessibles sur son site internet, et notamment sa Charte d'Ethique ou ses engagements en matière de responsabilité sociétale : [Charte éthique AFD](#) ou [Responsabilité Sociétale](#)

Section 1.02 Présentation du Programme AdaptAction

AdaptAction est un programme d'études et d'assistance technique du groupe AFD. Il accompagne depuis 2017 des pays et organisations régionales partenaires à relever le défi de l'opérationnalisation de l'Accord de Paris sur le climat par la mise en œuvre des dimensions d'adaptation au changement climatique de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Les partenaires du programme sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques¹.

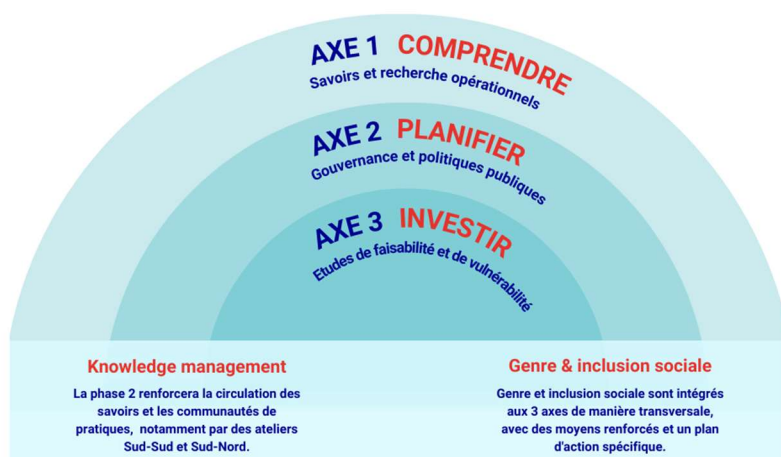
L'objectif général est de renforcer la résilience des populations et écosystèmes les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, et l'objectif spécifique, que les acteurs des pays partenaires améliorent leur capacité à définir et opérationnaliser des trajectoires de développement résilient et inclusif sur leurs territoires.

¹ 19 pays sont aujourd'hui partenaires du programme :

6 en méditerranée : Maroc, Tunisie, Égypte, Jordanie, Liban, Palestine,

13 en Afrique subsaharienne, Océan indien et Asie du sud : Sénégal, Gambie, Mauritanie, Guinée, Togo, Bénin, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Comores, Madagascar, Maurice, Bangladesh.

La phase 2 du programme, démarrée en 2022, est structurée autour de trois axes (Comprendre, Planifier, Investir) et deux composantes transversales (Genre et inclusion sociale, *Knowledge management* et valorisation). Elle est co-financée par l'Union européenne dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient pour une période de 3 ans



(2024-2027), et porte le nom de programme AdaptAction ACA-MED (Advancing Climate Adaptation in the Mediterranean).

Des informations plus détaillées sur le programme se trouvent sur <https://www.afd.fr/fr/adaptaction>

Section 1.03 Présentation du Campus Groupe AFD

Le Campus groupe AFD est le centre de formation du groupe AFD dédié à la construction de savoirs en commun, au partage d'expériences et à l'acquisition des compétences nécessaires à la conception, à l'accompagnement, au financement ou à la mise en œuvre des projets et politiques de transitions dans les pays du Sud. Situé à Marseille et à Paris, il rassemble l'offre de formation du groupe AFD consultable via le portail <https://campus.groupe-afd.fr/>

Le Campus groupe AFD est un laboratoire d'innovation pédagogique qui conçoit, teste et déploie, en partenariat, des formats d'apprentissage innovants adaptés au renforcement des savoirs, savoir-faire et savoir-être de celles et ceux qui, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans l'Outre-mer, tout autant que dans le groupe AFD et parmi les partenaires du développement au nord, accompagnent le changement vers un monde durable.

Article II. OBJET DU MARCHÉ

Section 2.01 Contexte de la prestation

a. Contexte climatique

Le Maroc est un pays de plus en plus sous pression des changements climatiques. Les dernières années ont vu se succéder les déficits pluviométriques les plus graves depuis les années 60, les records de températures absolues dépassant à certains endroits les 50 °C, mais également les catastrophes climatiques d'une intensité rare telles que les inondations de décembre 2025 à Safi et en janvier 2026 dans les régions du Nord du Maroc.

Au-delà de ces constats, le Maroc sera soumis à des défis climatiques croissants. Le scénario SSP5 – 8.5 du GIEC prévoit que, dans ce cas de figure, le pays connaîtrait dès 2050 une baisse des précipitations entre 5 % et 20 %, avec une concentration de celles-ci sur de courtes périodes, limitant la reconstitution des capacités hydrologiques et écosystémiques. Le risque de catastrophe en cela serait également accru. A l'échelle nationale on estime à près de 3° C le réchauffement probable selon le même scénario du

GIEC (SSP5 – 8.5). Dans ces conditions, ce sont toutes les conditions de vie des populations, et notamment vulnérables² et rurales, qui seront sous pression : l'agriculture et les ressources en eau sont en première ligne de ces menaces. Plus loin, ce sont l'ensemble des secteurs économiques ainsi que les infrastructures de santé, d'éducation, de transports, patrimoniales et donc l'aménagement du territoire dans sa globalité qui sont à risque.

b. Partenariat entre l'ARM et l'AFD

L'Association des Régions du Maroc et l'Agence Française de Développement ont signé un Memorandum d'Entente le 20 mai 2025 qui entend contribuer :

- Aux ambitions du Royaume en termes de régionalisation avancée ;
- Au renforcement de la coopération et des échanges entre les territoires marocains et français ;
- A la réponse aux défis techniques et financiers auxquels les régions marocaines font actuellement face, notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques ;
- A la valorisation de la place des régions dans la mise en œuvre de politiques publiques structurantes ;

L'ARM fait ainsi appel à l'expérience de l'AFD dans l'accompagnement des collectivités territoriales afin de renforcer la trajectoire amorcée vers un développement résilient et inclusif. Appuyer les régions via l'Association des Régions du Maroc s'aligne avec le cadre stratégique de l'AFD au Maroc en renforçant la résilience écologique et sociale des territoires. Cette dynamique s'inscrit en continuité avec les actions déjà engagées par l'ARM en matière de renforcement de capacités, notamment pour l'intégration des enjeux climatiques dans les Programmes de Développement Régionaux, ainsi que l'appui à la mobilisation de la finance climat au niveau territorial.

Cet appui fait écho tout à la fois :

- A l'axe 4 du Nouveau Modèle de Développement « Vers des territoires durables et résilients, lieux d'ancrage du Développement » ;
- A la Contribution Déterminée au Niveau national 3.0³, mettant au cœur de son déploiement la notion de *développement territorial intégré pour la réduction des disparités sociales et spatiales* ;
- A l'axe 1 du Plan National Stratégique d'Adaptation⁴ sur la Gouvernance en son premier point : « Garantir un renforcement des capacités et une appropriation des enjeux climatiques par chaque territoire et chaque secteur de l'économie » ;

² Entendu ici pour vulnérable outre le genre, plus globalement les facteurs multidimensionnels de l'inclusion sociale (nationalité, âge, niveau de revenus, appartenance ethnique ou religieuse, classe sociale, situation de handicap, statut matrimonial, etc.), lesquels déterminent l'exposition aux changements climatiques, selon une approche intersectionnelle et transformationnelle.

³ CDN 3.0, Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Novembre 2025

⁴ PNSA, Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Janvier 2022

- La mesure prioritaire 1.3.1 du même document : « responsabiliser davantage les collectivités territoriales (conseils de régions) en matière d'adaptation [...] tout en renforçant leurs capacités en matière de prise en considération du risque climatique dans le développement des territoires » ;
- Lors du Discours de SM le Roi, dans son adresse à la nation du 29 juillet 2025 prônant une « justice spatiale » et le « rattrapage des disparités sociales et spatiales » ;

Les régions sont en charge de l'élaboration de leurs Plans de Développement Régionaux (PDR ; Loi Organique 111-14), mais également en capacités d'établir des conventions avec des institutions de coopération internationale et ainsi mobiliser les financements. A travers ce processus de régionalisation avancée, où les régions ont effectué un premier exercice pluriannuel de programmation, et en perspective de la préparation de la deuxième génération de ces Plans, de nouvelles opportunités d'accès à la finance climat, sont à explorer. Par ailleurs, des Plans de Développement Territoriaux Intégrés (PDTI) sont en cours d'élaboration qui viennent concourir aux exercices stratégiques.

Pour le programme AdaptAction, les régions sont un acteur essentiel pour renforcer l'intégration stratégique d'une adaptation informée, inclusive, exigeante, et collaborative. Il s'agit pour l'AFD de se joindre aux efforts pour promouvoir la mobilisation et le déploiement d'une finance climat transformationnelle.

Les enjeux particuliers d'adaptation aux changements climatiques des régions du Maroc s'inscrivent également dans les stratégies d'accompagnement de l'AFD en matière de *Locally Led Adaptation*⁵. Cette stratégie se traduit par la volonté d'appuyer la gouvernance de l'adaptation au niveau régional et plus loin, la montée en compétences des acteurs régionaux dans les domaines de l'égalité, du climat, des normes environnementales et sociales, et des risques climatiques. Cet appui vise en fin de compte à faciliter l'accès à la finance climat et l'ouverture des financements de l'AFD aux régions marocaines.

Section 2.02 Entité(s) bénéficiaire(s) ou concernée(s) par l'appui

L'entité bénéficiaire de cet appui est l'Association des Régions du Maroc en tant qu'acteur central dans la mobilisation de l'ensemble de l'écosystème régional.

Les autres institutions concernées sont :

- Les conseils de régions ;
- Les Agences Régionales d'Exécution des Projets (AREP) ;
- Les Services déconcentrés de l'Etat ;
- La direction générale des collectivités territoriales DGCT ;
- Autres agences et établissements étatiques pertinents.

⁵ Ou *Adaptation au niveau local* : Logique d'adaptation aux changements climatiques pilotée par les communautés présentes sur un territoire, renversant la logique de centralisation d'intervention publique et recouvrant 8 principes (Soanes et al. « *Principles for Locally led adaptation – a call for action* », IIED, 2021) et signé à la COP 28 par l'AFD.

Section 2.03 Objectifs du marché et résultats attendus

Objectif général du marché

Renforcer les capacités des membres de l'Association des Régions du Maroc et des régions marocaines sur les enjeux d'adaptation aux changements climatiques, environnementaux et sociaux et de genre en vue de l'obtention de financements internationaux/ climat par les régions.

Objectifs spécifiques du marché

- 1) Améliorer la compréhension de la finance climat des acteurs des Régions du Maroc en renforçant la sensibilisation des élus et les capacités techniques des équipes régionales quant à l'architecture nationale et internationale, la mobilisation des bailleurs de fonds internationaux et les exigences associées (éligibilité, MRV, procédures, etc.).
- 2) Améliorer la compréhension et la prise en compte par les équipes techniques régionales des enjeux climatiques, environnementaux, sociaux, de genre et d'inclusion sociale dans la préparation et mise en œuvre des projets et programmes de développement régionaux
- 3) Permettre la montée en compétences de spécialistes de l'adaptation aux changements climatiques au sein des régions en vue d'une prise en compte effective du risque climatique dans la planification territoriale et dans les financements aux régions.
- 4) Appuyer l'établissement d'une stratégie de mobilisation de financements pour les acteurs régionaux et renforcer les capacités des membres de l'ARM et des représentants techniques des régions⁶ en conséquence sur les processus de négociations climatiques, la finance climat et les enjeux adaptation.
- 5) Préparer et coacher les membres de l'ARM et des représentants des régions pour les exercices stratégiques pluriannuel des régions et la participation à des événements climat internationaux pertinents dans la perspective d'une mobilisation de la finance climat.

Résultats à atteindre

- Les acteurs régionaux sont sensibilisés aux enjeux de genre, de normes environnementales et sociales ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques dans le but d'accéder à la finance climat (50 à 70)
- Une cohorte d'acteurs régionaux sont accompagnés dans un programme de formation sur les enjeux adaptation et la finance climat (environ 25)

Article III. DEFINITION ET NATURE DES PRESTATIONS
--

Le consultant proposera dans son offre technique une méthodologie détaillée, un chronogramme cohérent, des outils adaptés pour la réalisation de l'étude. Les éléments présentés ici seront donc complétés et ne constituent que des éléments de cadrage destinés à faciliter l'élaboration des offres techniques. Le Consultant est également encouragé à être force de proposition.

La prestation se déroulera à travers 4 principales phases :

- Phase 1 : Cadrage de la mission, analyse des besoins et ingénierie pédagogique

⁶ Des élus pourront également être intégrés si requis et justifié

- Phase 2 : Organisation des séminaires thématiques
- Phase 3 : Déploiement d'un programme de formation et accompagnement sur l'adaptation et la finance climat aux acteurs régionaux sélectionnés
- Phase 4 : Capitalisation et communication

Section 3.01 Phase 1 : Cadrage de la mission, analyse des besoins et ingénierie pédagogique

Cadrage de la mission et analyse des besoins

L'appui démarrera par une phase de cadrage, pour une bonne appréhension du contexte, des enjeux, des politiques et des besoins dans lesquels s'inscriront les activités. C'est ainsi qu'une présentation de la méthodologie et du chronogramme d'activités et une introduction de l'équipe d'expert/e-s aux parties prenantes lors de réunions de démarrage (une restreinte AFD – consultants – ARM ; une élargie avec les institutions pertinentes).

Au cours de cette phase, il sera notamment attendu du Consultant qu'il :

- Conduise une rapide revue de la littérature pertinente (académique, politiques nationales, études d'autres bailleurs, d'ONG, de bureaux d'études, ou d'institutions scientifiques) sur :
 - Ce qui a déjà été produit comme travaux sur l'adaptation des régions marocaines
 - Les stratégies du Royaume
 - La vulnérabilité sociale et climatique des territoires
- Organise des premiers échanges avec les parties prenantes à l'appui, afin de comprendre leurs besoins et attentes et préciser la gouvernance interne à l'appui. Ces rencontres seront organisées en coopération avec l'AFD qui pourra communiquer les contacts d'acteurs à rencontrer.
 - Les entretiens (10) auront pour but de rassembler les informations utiles et ainsi préciser les attentes sur :
 - Les thématiques devant être mises en avant lors des séminaires et durant l'accompagnement ;
 - Les pratiques qui permettront au mieux le déroulement des séminaires et de l'accompagnement
 - Un questionnaire pourra être utilisé pour saisir plus largement les attentes et les besoins et ainsi :
 - L'état des connaissances sur le climat et ses conséquences et ainsi que les concepts y afférent (adaptation, nexus climat biodiversité)
 - Les perceptions sur le genre, l'accès aux fonds climat, la prise en compte des normes environnementales et sociales
- Mette à jour la méthodologie et le chronogramme proposés dans son offre technique, à la suite des informations obtenues lors de cette phase de démarrage.
- Développe un cadre de suivi et évaluation de la prestation et des résultats recherchés. Ce cadre définira des indicateurs, des cibles et des sources de vérifications. Les indicateurs seront désagrégés par genre.
- Organise une réunion de démarrage élargie en partenariat avec l'agence AFD de Rabat et les institutions intéressées pour obtenir leur engagement, approfondir les premiers diagnostics, valider les besoins et attentes de façon collective. Des Partenaires Techniques et Financiers tels que le PNUD, l'UE, la FM6E ainsi que toutes institutions jugées pertinentes pourront être conviés à cet atelier.

Ingénierie pédagogique

En coordination avec l'équipe de l'Agence AFD de Rabat ainsi que l'ARM, le consultant proposera :

1. Un déroulé pour **chaque séminaire** (2)

Ceux-ci seront pensés pour permettre l'engagement des participants (50 à 70 de l'ensemble des régions du Maroc). Ils devront :

- Présenter l'architecture globale de la finance climat, et notamment les mécanismes de mobilisation des fonds verticaux
- Aborder de manière globale les normes environnementales et sociales (dites E&S) ainsi que l'inclusion des plus vulnérables dans les politiques publiques (voir annexe Genre et Inclusion Sociale), l'adaptation des territoires et l'accès à la finance climat.
- Permettre d'alterner entre séance théorique et active pour les participants ou du moins permettre un partage entre pairs.
- Utiliser des études de cas pour l'intégration des enjeux E&S, Genre, Climat, pour engager les participants.

2. Un déroulé concernant le **cycle de formation** et d'accompagnement (environ 25 acteurs de 4 à 5 régions du Maroc)

Cet accompagnement d'environ **6 à 8 mois** se concentrera sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques publiques régionales ainsi que le développement territorial intégré. Il devra se concentrer sur la compréhension des vulnérabilités climatiques en fonction des régions, des concepts clés de l'adaptation aux changements climatiques, avec un ancrage fort dans les territoires marocains. Cet appui permettra aux participants d'avoir une vision éclairée afin de bâtir et conduire un dialogue à haut niveau, en vue d'une stratégie de mobilisation de financements - internationaux- pour leur région. Il s'agit pour cette prestation de s'inscrire dans la montée en compétence globale des régions, et donc des acteurs, en termes de responsabilités dans la planification et la mise en œuvre des réformes structurantes du Royaume.

L'accompagnement assurera l'engagement des participants à travers une pédagogie **dynamique** (alternant concept sur l'adaptation et cas pratiques), valorisant le savoir technique de chacun et apportant un **savoir sur le climat informé scientifiquement**. Il aura vocation à préparer la mise en œuvre/financement des projets régionaux mais également avoir en perspective la future préparation des prochains Plans de Développement Régionaux ;

Il s'agit de bâtir une **communauté** de pratique autour de l'adaptation qui puisse analyser les enjeux climatiques, appuyer la construction des prochains PDRs, suivre les PDTI, et avoir les clefs de la finance climat internationale.

Celui-ci est pensé pour une cohorte restreinte d'acteurs régionaux (environ 25) qui seront sélectionnés en coordination avec l'Association des Régions du Maroc et les institutions concernées (AREP, régions, et services déconcentrés).

Pour cette phase, il est attendu une **co-construction** de cet accompagnement avec des représentants des régions concernées, de l'Association des Régions du Maroc, du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, de l'AFD (Agence de Rabat, Division Climat, Campus), et de partenaires techniques et financiers. Le consultant sera amené à capitaliser sur les différentes initiatives déjà réalisées par le passé auprès des régions (FM6E, PNUD, 4C Maroc, Readiness) et proposer un appui qui puisse aller plus loin que ces expériences.

Le déroulé de cette phase de co-construction pourra être ainsi :

Cette co-construction prendra la forme d'un ou deux ateliers avec :

- Un temps d'analyse :
 - Restitution par le consultant du diagnostic
 - Réflexion les participants-types à la formation
 - Résumer des compétences identifiées à acquérir pour les participants
- Un temps de construction du parcours
 - Quels outils de formations
 - Temporalités des séances et Curricula du programme
 - Suivi évaluation à mettre en place

Ce temps devra également servir à définir des critères de suivi-évaluation de la prestation.

Dans le cadre de l'ingénierie pédagogique, le consultant pourra solliciter, dans la mesure de leurs disponibilités, l'appui de l'expertise interne de l'AFD sur les enjeux climat, E&S, négociations internationales.

Livrables attendus :

- Livrable 0 : Note de cadrage à l'issue de la ou des réunion/s de cadrage
- Livrable 1 : Rapport de démarrage incluant les déroulés proposés pour les ateliers et l'accompagnement

Section 3.02 Phase 2 : Organisation des séminaires thématiques

Les séminaires ont vocation à sensibiliser et acculturer les équipes régionales à l'intégration de genre dans les politiques régionales, à la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans les projets financés par les bailleurs internationaux.

Ils ont également vocation à stimuler les échanges entre pairs, entre les acteurs régionaux : les régions ont des niveaux différents d'intégration dans la maîtrise des enjeux genre, Environnementaux et Sociaux et des questions d'adaptation. Des ateliers ont déjà été réalisés ou sont prévus dans le cadre des travaux auprès des régions de *Casablanca – Settat*, *Guelmim Oued Noun* et *Beni Mellal Khenifra* ou sur les Plans de développement Climato-résilient des Directions de l'Environnement avec l'appui du PNUD, sur lesquels il sera possible de capitaliser. Le partage d'expériences pourra se traduire par des interventions orales ou des mini ateliers durant les séminaires.

Livrables attendus :

- Livrable 2 : Rapport intermédiaire n°1 sur la tenue des séminaires, comprenant les recommandations des participants pour ajuster le programme d'accompagnement
- Livrable 3 : Vidéo sur les séminaires (voir phase 4 Capitalisation et Communication)

Section 3.03 Phase 3 : Déploiement d'un programme de formation et d'accompagnement

Le consultant déploiera un programme de formation et un cycle d'accompagnement auprès de 25 acteurs issus de l'écosystème régional sélectionnés.

Deux objectifs pédagogiques sont envisagés dans le but de renforcer la capacité des acteurs des régions à accéder à la finance climat :

- La montée en capacités d'une cohorte d'acteurs sur les enjeux climat et plus particulièrement sur l'adaptation aux changements climatiques. Les connaissances et concept mobilisés devront être basés sur la science et transmettre aux participants le bagage technique à la hauteur des enjeux climatiques : Locally Led Adaptation, nexus climat - biodiversité, articulation de la finance climat, inclusion sociale et adaptation. Plus loin des séances thématiques pourront aborder les questions : de gestion et gouvernance de l'eau, des relations entre le genre et l'adaptation, l'adaptation du tourisme ou autres secteurs d'intérêts.
- L'acquisition des *soft skills* requises pour la préparation aux événements internationaux⁷ des représentations régionales marocaines : par exemple préparation de l'agenda, de sides-events, des rencontres avec les partenaires techniques et financiers, les pays du groupe Afrique, des acteurs de la société civile.

La proposition devra permettre :

- De favoriser l'échange entre les régions sur les méthodes et les expériences propres à chacune
- De travailler sur des cas pratiques
- La rencontre en virtuel comme en présentiel
- D'encourager la participation citoyenne pour renforcer le lien régions – citoyens

Le programme pourra se dérouler en deux phases :

- Une première d'acculturation globale aux enjeux de la finance climat (pour les élus + les participants « sélectionnés »). Celle-ci pourra s'organiser autour d'une séquence avec le concours des experts de l'AFD sur la mobilisation de fonds climat et allés aux COP.
- Une deuxième déroulera le reste des modules qui auront été identifiés dans la phase de définition des besoins. La proposition devra construire une proposition souple :
 - o pouvant maximiser les temps en présentiels,
 - o en connaissance de la disponibilité des acteurs régionaux techniques
 - o valorisant ces « ambassadeurs de l'adaptation en région »

Livrable attendu :

- Livrable 4 : Rapport intermédiaire n°2 sur la formation et les séances d'accompagnement et leurs supports de formation

Section 3.04 Phase 4 : Capitalisation et communication

a. Capitalisation opérationnelle sur la mise en œuvre de l'appui

Le rapport final devra faire la **synthèse** des activités menées au cours de l'ensemble de l'appui et rendre compte des résultats. Au-delà de l'analyse quantitative, le consultant.e sera amené à développer les éléments qualitatifs qui permettent de démontrer les apports de l'appui. Il permet de **documenter et valoriser** la méthodologie, approches, résultats atteints, enseignements clés, et tout élément jugé répliquable, innovant, avant-gardiste de l'appui. Celui-ci sera orienté à pouvoir venir nourrir la réflexion des financements de l'AFD et de l'Union Européenne.

Le fond doit porter sur **une analyse critique des apports de l'appui**, et suggérer des pistes d'appuis futurs suite à celui-ci.

Le rapport se déclinera par une note de capitalisation, servant à **présenter les apprentissages et les apports de l'appui de manière succincte** :

⁷ Liste à définir, par exemple COP31, Intersessions de Bonn etc...

- Un langage clair, structuré et accessible en mettant en avant les éléments les plus pertinents pour des lecteurs n'ayant pas nécessairement suivi l'appui.
- N'excédant pas 4000 mots - 5 pages (hors annexes)

La note de capitalisation est accompagnée d'**une annexe** qui identifie les difficultés rencontrées, les facteurs ayant facilité ou freiné le déroulement de l'appui, ainsi que des recommandations d'amélioration du mode d'organisation.

Il est attendu que la note de capitalisation ne soit pas assimilée à un rapport de synthèse ou un journal de bord.

b. Communication sur les réalisations de l'appui, et partage des connaissances développées

Le/la Consultant(e) fournira **des supports de communication et de valorisation** des connaissances produites, afin de garantir une diffusion des résultats et des enseignements tirés de l'appui. Ces supports clé-en-main seront destinés aux partenaires institutionnels, aux équipes internes de l'AFD et de l'ARM, ainsi qu'aux acteurs internationaux impliqués dans l'adaptation au changement climatique.

Les livrables liés à la communication seront :

- Une vidéo de 02 minutes sur les séminaires tenus de sensibilisation, se concentrant sur l'importance des thématiques abordées.
- Une vidéo de 03 min qui portera sur une mise en lumière des participants à l'accompagnement et la présente de l'appui effectuée auprès de l'Association des Régions du Maroc au service de l'adaptation des régions.
- Un point de cadrage entre le Consultant et l'AFD sera organisé en cours de mission afin de valider ensemble le contenu, le message clé et le script de la vidéo.
- Un premier jet v1 sera demandé à la suite de ce point de cadrage

La charte graphique de l'AFD (voir afd.fr) devra être appliquée à la mise en forme de la vidéo.

Par ailleurs, pour enrichir la présentation graphique des différents rapports liés à l'appui), le/la Consultant(e) devra constituer **une photothèque d'au moins une trentaine de photographies**, prises durant la mise en œuvre des activités.

Ces photographies feront partie intégrante des livrables attendus avec :

- Qualité technique : haute résolution, bonne lumière, cadrage soigné.
- Qualité esthétique : visuels positifs, valorisant les bénéficiaires et les actions concrètes (éviter les photos de réunions ou d'ateliers).
- Pertinence : les images doivent illustrer de manière représentative les activités de l'appui
- Nomenclature à respecter :
[AAAA][Initial PAYS][AA][MOT CLE][Objet court][Photographe]_[Numéro]
Exemple : 2025_MA_AA_EAU_Atelier Rabat_Jean Martin_01.jpg
- Signature par les personnes prises en photo/vidéo de *la cession du droit à l'image*

Les images, vidéos ou séquences ayant servi devront être transmises à l'AFD en fin de mission, en haute résolution et librement exploitables. Tous les supports de communication doivent être clé en main, **conforme à la charte graphique (fournie en annexes)**, et directement diffusable.

Le budget total pour cette activité (b) ne devra pas dépasser 9 000 EUR et le/la Consultant(e) devra adapter ses propositions en fonction de ce budget.

Il sera apprécié un accompagnement du réseau accompagné via des outils d'animation de communauté afin suivre l'appui et ne pas éteindre la dynamique.

Livrable(s) attendu(s)

- Livrable 5 : Rapport final
- Livrable 6 : Vidéo sur l'accompagnement
- Livrable 7 : Photothèque
- Livrable 8 : Rapport de capitalisation opérationnelle

Article IV. LIVRABLES ET CONDITIONS DE LIVRAISON & D'EXECUTION

Section 4.01 Description des livrables attendus

Chaque rapport remis par le Consultant dans le cadre de sa mission devra inclure, en plus de son contenu propre :

- Un résumé exécutif, synthétisant le contenu du rapport et ses conclusions. A destination des décideurs, ce résumé de 03 pages maximum devrait permettre une compréhension claire et rapide, tout en pouvant être technique, des connaissances apportées par le rapport. Une présentation incluant des visuels serait appréciée.
- Une introduction, incluant notamment un rappel des objectifs de l'appui et du livrable.
- Une description des méthodologies utilisées, et notamment des éventuels ajustements apportés par rapport à la méthodologie initialement prévue et des justifications pour ces ajustements.
- Une synthèse des conclusions et recommandations.
- Une synthèse bibliographique en annexe si pertinente.
- Courts comptes rendus des rendez-vous et des ateliers en annexe.
- Des photos en annexe.

Une attention particulière sera apportée à la qualité de rédaction - qui doit être concise, claire et cohérente - ainsi qu'à la présentation des différents livrables, pour lesquels une mise en page de qualité est recherchée. Les rapports devront de plus se conformer au modèle type du programme AdaptAction.

Le détail du contenu de chacun des livrables est présenté ci-après.

Livrable 0 : Note de cadrage

Rédigée suite aux premières réunions avec l'équipe de l'AFD et les entités bénéficiaires, cette note de cadrage reprendra notamment les éventuels ajustements à la méthodologie et à l'organisation de l'équipe et de la mission qui auront été décidés. Ce livrable ne devra pas excéder 5 pages (hors annexes).

Livrable 1 : Rapport de démarrage

Le rapport de démarrage contiendra :

- Une synthèse de la revue bibliographique, et notamment des éléments de contexte additionnels qui ont été relevés.
- Une cartographie des parties prenantes, permettant notamment d'identifier les acteurs clés pour la mise en œuvre de l'appui.
- Une note d'orientation méthodologique, le cas échéant, spécifiant notamment les ajustements apportés à l'offre technique initiale (sous forme de tableau comparatif).

- Une feuille de route intégrant un calendrier des missions, des ateliers, des jalons requis pour la bonne en mise en œuvre et de remise des livrables.
- Un cadre de suivi et évaluation des résultats de l'appui succinct, incluant une méthodologie d'évaluation, des indicateurs, des cibles, et des sources de vérification.
- En annexe, une liste des parties prenantes rencontrées, accompagnée de courts compte-rendu des rendez-vous et des conclusions qui en sont tirées pour l'appui.
- En annexe, la bibliographie des documents consultés.

Ce livrable ne devra pas excéder 20 pages (hors annexes).

Livrable 2 et 4 : Rapport intermédiaire n°1 n°2 sur la tenue des séminaires et de l'accompagnement

Le rapport intermédiaire contiendra :

- Un résumé des activités menées
- Une analyse critique du déroulé et de la préparation des séminaires effectués ou des formations/accompagnement effectués
- Le compte rendu d'évaluations des séminaires par une partie des participants ou de l'ensemble des participants pour ce qui de la formation/accompagnement; avec un accent sur les acquis induits.
- Le contenu produit à l'occasion des séminaires ou de la formation/accompagnement.
- Les listes de présence.
- L'actualisation du cadre de suivi.

Ce livrable ne devra pas excéder 20 pages (hors annexes).

Livrable 3 : Vidéo sur les ateliers

Livrable 5 : Rapport final

Le rapport devra comporter :

- Un résumé des activités menés
- Une analyse critique de l'ensemble du parcours
- De plan d'actions personnalisés par les participants à la formation/accompagnement

Livrable 6: Vidéo sur l'accompagnement

Destiné à retranscrire l'ensemble du parcours qu'auront effectués les participants 1) aux séminaires, 2) à l'accompagnement. La vidéo se concentre sur le fond et les concepts qui ont pu être valorisés pendant les séquences.

Livrable 7 : Photothèque

Livrable 8 : Rapport de capitalisation opérationnelle

Destiné à capitaliser l'expérience de mise en œuvre de l'appui, pour la mise en œuvre d'activités futures, ce rapport (à ne pas dépasser 5 pages hors annexes) décrira :

- Rappel succinct du contexte de l'étude et des régions, des objectifs, de la méthodologie, et résultats

- Les difficultés et contraintes rencontrées dans la conduite des activités
- Les solutions trouvées, bonnes pratiques développées et leçons apprises
- Une évaluation de l'appui, sur la base des indicateurs et cibles définis dans le rapport de démarrage, et du travail de suivi & évaluation mené tout au long de la mise en œuvre. Cette section analysera les résultats atteints, et la différence éventuelle avec les cibles initialement visées
- Des conclusions et recommandations pour la mise en œuvre de futurs appuis similaires

Section 4.02 Calendrier de remise des livrables

Le tableau ci-dessous présente les délais de remise des livrables, dans leur version provisoire.

Phase	Livrable attendu	Délai de soumission
1	Note de cadrage	T0 + 0,5 mois
	Rapport de démarrage	T0 + 1,5 mois
2	Rapport intermédiaire n°1	T0 + 5 mois
	Vidéo n°1 sur les séminaires	T0 + 5 mois
3	Rapport intermédiaire n°2	T0 + 9 mois
4	Rapport final Vidéo n°2 sur l'accompagnement Photothèque Rapport de capitalisation opérationnelle	T0 + 12 mois

T0= date de démarrage de la prestation

Section 4.03 Validation des livrables

L'ensemble des rapports et livrables seront envoyés dans un premier temps par voie électronique (e-mail) en format narratif (Word, Excel...) à l'Agence française de développement (Coordinateur régional AdaptAction et référent.e AdaptAction au siège de l'AFD, Direction technique en agence et au siège de l'AFD le cas échéant).

A la réception des livrables, l'AFD disposera d'une période de 15 jours ouvrés pour les analyser et faire parvenir leurs commentaires au consultant.

Sur la base de ces commentaires, le Consultant sera éventuellement amené à modifier les rapports et livrables, et ce dans un délai raisonnable (10 jours ouvrés). Pour faciliter la revue, les documents seront également envoyés par le consultant sous format Word en mode « suivi des modifications ».

La validation finale des livrables sera faite par l'AFD, en coordination avec les partenaires marocains, au plus tard 10 jours ouvrés après réception des livrables finaux, sous réserve d'amendements satisfaisants par le consultant. Le processus pourra se renouveler tant que les livrables ne seront pas satisfaisants pour l'AFD. Les livrables finaux seront accompagnés de livrables en mode « suivi des modifications » afin de pouvoir identifier les changements réalisés avec un document qui retracera toutes les modifications.

Cette validation finale déclenchera le paiement des factures liées, le cas échéant.

Article V. PROFILS DES EXPERT.E.S REQUIS

Section 5.01 Expertises principales

L'équipe d'expert.e.s chargée de la mise en œuvre de l'appui devra être pluridisciplinaire, composée de nationaux (résidents) et internationaux, et regrouper de manière transversale les expertises détaillées ci-dessous (à minima). Chacune de ces expertises peut être remplie par plusieurs expert.e.s (leurs profils combinés devront alors répondre aux critères minimums demandés). Le Consultant est invité à proposer sa propre organisation de l'équipe, et notamment d'éventuelles expertises additionnelles. Une attention particulière sera portée aux capacités d'animation de collectif.

Expertise 1 : Chef.fe de mission – Spécialiste en adaptation au changement climatique et renforcement des capacités institutionnelles

Le/la chef.fe de mission assurera la coordination générale de la prestation. Il ou elle garantira ainsi la bonne conduite des différentes missions d'expert.e.s, les relations avec les différentes parties prenantes, et la cohérence et la synergie entre les différentes activités, experts et livrables.

- Master ou diplôme équivalent en environnement, changement climatique, géographie, sciences sociales, développement territorial ou domaines connexes ;
- Minimum de 10 années d'expérience dans le renforcement de capacités institutionnelles en lien avec le changement climatique, particulièrement en adaptation au niveau territorial;
- Expérience avérée dans la conduite d'analyses des besoins et capacités au niveau institutionnel et individuel, dans un contexte africain ;
- Très bonne expérience en conception de modules de formation et animation d'ateliers de formation pour des institutions politiques nationales et acteurs de la société civile ;
- Maîtrise démontrée des mécanismes de la CCNUCC, et en particulier de l'Accord de Paris, des Contributions Déterminées au niveau National, et des mécanismes de financements climat ;
- Connaissance des enjeux genre et changements climatiques
- Excellentes capacités de communication et de rédaction ;
- Connaissance du cadre stratégique et institutionnel marocain relatif au climat et à la décentralisation ;
- Très bonne maîtrise du français/arabe (parlé et écrit) ;
- Capacité démontrée à vulgariser des concepts scientifiques pour un public diversifié ;

Expertise 2 Expert dans les négociations internationales dans le cadre de la CCNUCC et/ou sur la finance climat :

- Profil d'un ingénieur, juriste, économiste du climat ou équivalent et disposant d'un diplôme d'études supérieures avec au moins une maîtrise dans des domaines pertinents à la présente mission
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans sur le climat et les relations internationales ;

- Ayant un minimum de trois (3) références internationales confirmées (études, rapports, publications, travaux d'expertise) dans les domaines suivants : les négociations sur les CC, les décisions de la CCNUCC, la gouvernance du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la finance climat, avec une expertise démontrée sur la participation et le positionnement des acteurs infranationaux dans les processus CCNUCC et les espaces multiacteurs associés (Local Governments Municipal Authorities et plateformes/coalitions pertinentes) ;
- Ayant participé activement à au moins trois (3) Conférences des Parties (COP) de la CCNUCC (participation active en tant que conseiller, expert ou consultant sur des questions de négociations sur les changements climatiques, appui à des délégations incluant des acteurs infranationaux, conférencier dans des side events importants, etc.) ;
- Ayant participé, en tant qu'expert conférencier, formateur, animateur ou facilitateur, à au moins trois (3) sessions de formation ou de renforcement des capacités portant sur les thèmes suivants : les négociations sur les CC, les décisions de la CCNUCC, la gouvernance du changement climatique, l'adaptation, la finance climat ; Loss and Damage
- Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation
- Maîtrise de la langue française (écrit et parlé)

Expertise 3 : Expert en ingénierie de formation, exercices participatifs et facilitation d'ateliers de formation

- Niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de 5 ans ou plus, et disposant d'un diplôme en sciences sociales, sciences humaines, communication, ingénierie de la formation, sciences économiques, sciences de l'environnement, études du développement ou autre domaine équivalent; avec une très bonne maîtrise de la langue française (parlée et écrite).
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la facilitation d'ateliers de formation et dans l'animation de démarche d'intelligence collective.
- Expérience d'au moins 3 ans dans la mise en œuvre de démarche d'intelligence collective ;
- Une expérience dans la conduite et l'organisation d'ateliers d'envergure et d'accompagnement d'acteurs
- bonne connaissance des questions climat/adaptation et de leurs enjeux au niveau local ;
- avoir une grande capacité de travail en équipe et de communication ;
- Sera considérée comme un atout : connaissance du contexte marocain

Section 5.02 Expertises additionnelles

D'autres expertises techniques sectorielles plus ponctuelles pourront être proposées pour compléter l'équipe projet par le Consultant. Notamment en ce qui concerne le genre, l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans les projets financés par l'AFD-les bailleurs internationaux, ou un animateur-logisticien de formation ;

La cohérence de cette expertise additionnelle sera prise en compte dans le critère de qualité de l'équipe.

Section 5.03 Considérations additionnelles

Les experts proposés par les soumissionnaires ne peuvent être issus d'une administration. Sont cependant autorisés à candidater les agents de la fonction publique muni d'un document de l'administration du fonctionnaire, donnant son accord pour sa mobilisation.

Le coût de l'appui technique et du personnel fourni par les soumissionnaires doit être inclus dans les honoraires des expert.e.s.

Une déclaration de disponibilité et d'exclusivité devra être signée et annexée à l'offre pour chaque expert.e présenté.e. Si un.e expert.e est impliqué.e sur plusieurs appuis du programme AdaptAction, la déclaration d'exclusivité inclura une liste de ces appuis, accompagnée pour chacun du nombre d'hommes-jours prestés par l'expert et du calendrier de mise en œuvre (mois de démarrage et de fin prévus).

Article VI. LOGISTIQUE ET CALENDRIER D'EXECUTION DU MARCHE

Section 6.01 Lieu de l'étude

La prestation se déroulera principalement à distance avec possibilité de missions de préparations à Rabat, ainsi que des déplacements dans les régions du Maroc pour délivrer les séminaires et séances d'accompagnement.

Section 6.02 Calendrier prévisionnel des prestations

La date prévue indicative pour le début des études est fixée pour début septembre 2026. La date de démarrage exacte de l'appui sera fixée par ordre administratif, suite à l'attribution du marché. La durée effective de la prestation est estimée à 12 mois.

Section 6.03 Suivi des prestations / relations avec le prestataire

Le/la coordinateur.ice AdaptAction, l'Agence AFD Rabat, l'Association des Régions du Maroc seront en charge du suivi de la prestation. Le/la chef.fe de mission sera chargé.e d'informer ces interlocuteurs. L'AFD comme l'ARM auront la responsabilité de :

- Mettre à disposition de la mission toutes les ressources humaines nécessaires à la bonne exécution de la mission ;
- Mettre à disposition de la mission les moyens logistiques et administratifs nécessaires à la bonne conduite des différents ateliers ;
- Commenter et valider les produits et livrables de la mission.

Une réunion d'information pour le lancement de l'appui sera organisée et réunira l'AFD, l'ARM les experts du Consultant, et toutes autres institutions que les autorités ou l'AFD jugeraient bon d'inviter.

Lors de cette réunion de lancement, un programme de travail actualisé et un calendrier global d'exécution (précisant les dates de remise des livrables et leur nature exacte) seront présentés par le Consultant et seront discutés en vue de leur validation.

Des réunions techniques de suivi et de validation devront être organisées par le Consultant régulièrement et à chaque remise de livrable, et rassembleront tout ou partie des institutions présentes à la réunion de lancement, mais aussi d'autres institutions jugées pertinentes.

Le Consultant transmettra les minutes (synthétiques) de ces réunions dans un délai d'1 semaine à l'ensemble des participants, pour commentaires puis validation.

Section 6.04 Etendue des services

Le montant total des services à mobiliser pour la réalisation de la mission est estimé à 120 000€ (maximum).

Le nombre de jours d'expertise proposé (dont le nombre de jours sur le terrain), sa cohérence avec la méthodologie proposée et le chronogramme d'intervention des différents experts figureront parmi les critères clés qui seront retenus pour le dépouillement des offres techniques des soumissionnaires.

Par ailleurs, il est attendu une prise en compte des frais :

- Logement et repas des participants aux ateliers qui seraient dans des régions éloignées du centre de conférence
- Logement et repas de l'ensemble de la cohorte qui sera accompagnée, lorsqu'ils se retrouveront en présentiel

La réservation et paiement des salles dans des centre de conférences/hôtels, ainsi que les pause-café sera assurée par l'ARM.

[voir Budget et modalités de paiement]

Article VII. LANGUE DE TRAVAIL ET CONTRACTUELLE

La langue des documents contractuels et de mise en œuvre du présent marché sera la langue française. La maîtrise de la langue française par l'équipe d'appui du Consultant est donc impérative.

Article VIII. CONSIDERATIONS COMPLEMENTAIRES

Approche pédagogique

- Définir une approche pédagogique adaptée au public cible, en tenant compte de leurs besoins différenciés, de leur niveau de connaissances et de leurs compétences.
- Utiliser des méthodes d'enseignement participatives, inclusives et interactives pour encourager l'engagement des participants et faciliter l'apprentissage.
- Intégrer des supports visuels, des vidéos, des études de cas et d'autres ressources multimédias pour diversifier les méthodes d'enseignement et rendre le contenu plus accessible.

Genre et Inclusion Sociale

Les renforcements des capacités devront avoir un effet structurant et transversal sur la réduction des inégalités multidimensionnelles en :

- S'appuyant sur des méthodes de formation inclusives et accessibles à tous et à toutes.
- Traduisant et illustrant les besoins d'adaptation différenciés des groupes sociaux défavorisés et/ou marginalisés face au changement climatique
- Soulignant les méthodes de planification locale, de financement de projets et de budgétisation climatique sensible au genre et aux personnes défavorisées.

Création de contenu

Les contenus créés par le prestataire seront sous Licences Creative Commons. Toutes ressources produites sera sous licences libres, telles que CC-BY-SA (Partage dans les mêmes conditions) ou CC-BY-NC-ND (Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification), permettant le réemploi et la rediffusion légale des ressources.

Sera valorisée l'offre qui permet la création de contenus réutilisables pour une réplique future de la formation et/ou sur des sujets d'adaptations à ajouter au catalogue du [Campus AFD](#), sous formes, de vidéos, mini mooc, ou autre.

Article IX. CRITERES DE SELECTION

[Voir règlement de consultation]

Article X. BUDGET ET MODALITES DE PAIEMENT

Le soumissionnaire est invité à proposer son offre financière, sur la base des éléments indiqués dans ces Termes de références.

Ce budget doit couvrir l'ensemble des coûts de la mission, y compris les honoraires des experts, les frais de voyage et de séjour et les coûts de visibilité et de communication.

Le budget se concentrera sur l'offre technique, la méthodologie et sur la qualité de l'équipe. Il exclut donc la prise en charge des participants pour les séminaires (réservation de centre de conférence/salle, catering, nuitée). Ces frais seront pris en charge d'autre part par l'Association des Régions du Maroc.

En revanche, les rencontres et formations en présentielle pensées pour le volet accompagnement seront à estimer et à payer par le prestataire. Les modalités et nombre d'ateliers seront proposés par le soumissionnaire dans son offre.

Les coûts du personnel d'appui et la participation aux réunions de lancement et de restitution du Chef de projet du soumissionnaire seront couverts par les honoraires des experts proposés.

Trois règlements échelonnés seront versés au titulaire de ce marché, après validation finale des livrables par l'équipe AdaptAction siège. Ces trois règlements seront échelonnés comme indiqué au tableau ci-dessous.

Article XI. VISIBILITE & COMMUNICATION

Le prestataire devra se conformer aux directives de communication de l'AFD et de l'Union Européenne ; disponibles en ligne ou remis lors après la sélection du prestataire.

Article XII. ANNEXES

- Annexe 1 – Capitalisation AdaptAction
- Annexe 2 – Lien Social
- Annexe 3 – Feuille de route Planète
- Annexe 4 – Locally Led Adaptation